

Décès du Président Giscard d'Estaing - communiqué du Conseil constitutionnel

Avec la disparition du Président Giscard d'Estaing, c'est une très haute figure de la vie publique française, un modernisateur et un Européen convaincu qui s'en va.

Membre de droit du Conseil constitutionnel, le Président Giscard d'Estaing avait initié une réforme majeure de celui-ci, en permettant qu'à partir de 1974, il soit saisi non plus seulement par le Président de la République, le Premier ministre ou les Présidents des assemblées mais aussi par 60 députés ou sénateurs, ouvrant ainsi les saisines à l'opposition et accroissant de manière décisive la garantie des libertés. Cette réforme, parmi beaucoup d'autres portées par le Président Giscard d'Estaing, a marqué un incontestable progrès dans notre vie démocratique.

Le Président Laurent Fabius et les membres du Conseil constitutionnel présentent à Madame Giscard d'Estaing, son épouse, et à ses proches leurs très sincères condoléances et les assurent de leur respectueuse et profonde sympathie.